

Dimension : RISQUES ET SECURITE

Domaine : RISQUES NATURELS

Incidences sur les autres thèmes : milieux naturels, qualité des eaux, sol, ressource forestière (feux de forêt, érosion, tempête), espace, cadre de vie (patrimoine, paysage)

Synthèse

L'Aquitaine est une région fortement soumise aux risques naturels et plus particulièrement aux risques inondation et feux de forêts. D'autres risques naturels sont présents en Aquitaine : mouvements de terrain, séisme, avalanche, érosion côtière, tempête.

Des dispositifs visant la connaissance, la prévention et l'information sur le risque ont été mis en place. La politique de gestion des risques s'appuie notamment sur des atlas pour la connaissance, un système d'information géographique « feux de forêt » et des services d'annonce des crues pour la gestion de crise, des Plans de prévention des risques pour la prise en compte des risques naturels dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire, ...

Toutefois, des progrès restent à accomplir dans différents domaines : la connaissance de l'événement fluvio-maritime (estuaire de la Gironde), le renforcement des démarches de régulation et de coordination des services de l'Etat d'une part et des outils de concertation avec les élus locaux et les citoyens d'autre part.

Bilan environnemental

→ Une région fortement soumise aux risques naturels

L'Aquitaine est une région fortement soumise aux risques naturels. Les principaux risques présents sont de nature :

- géologique : mouvements de terrains (séismes, glissements de terrains, effondrements...)
- hydrologique : inondations, crues
- feu : incendies de forêts
- climatologique : tempête
- avalanche
- recul du trait de côte, érosion marine sur le littoral

Les deux risques principaux en terme d'étendue spatiale au sein de la région mais également de récurrence dans le temps concernent les feux de forêt et l'inondation.

→ Le risque "feux de forêt"

L'ensemble de la région Aquitaine est classé en zone à haut risque d'incendies de forêt par le règlement européen 2158/92. A l'échelle européenne, il existe aujourd'hui une amélioration globale de la protection contre les incendies, notamment au travers du développement de stratégies orientées sur la prévention. L'Aquitaine est une région pionnière en la matière. En particulier, dans le massif des Landes de Gascogne, ce sont les associations syndicales autorisées de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI), qui ont en charge la réalisation des opérations de prévention.

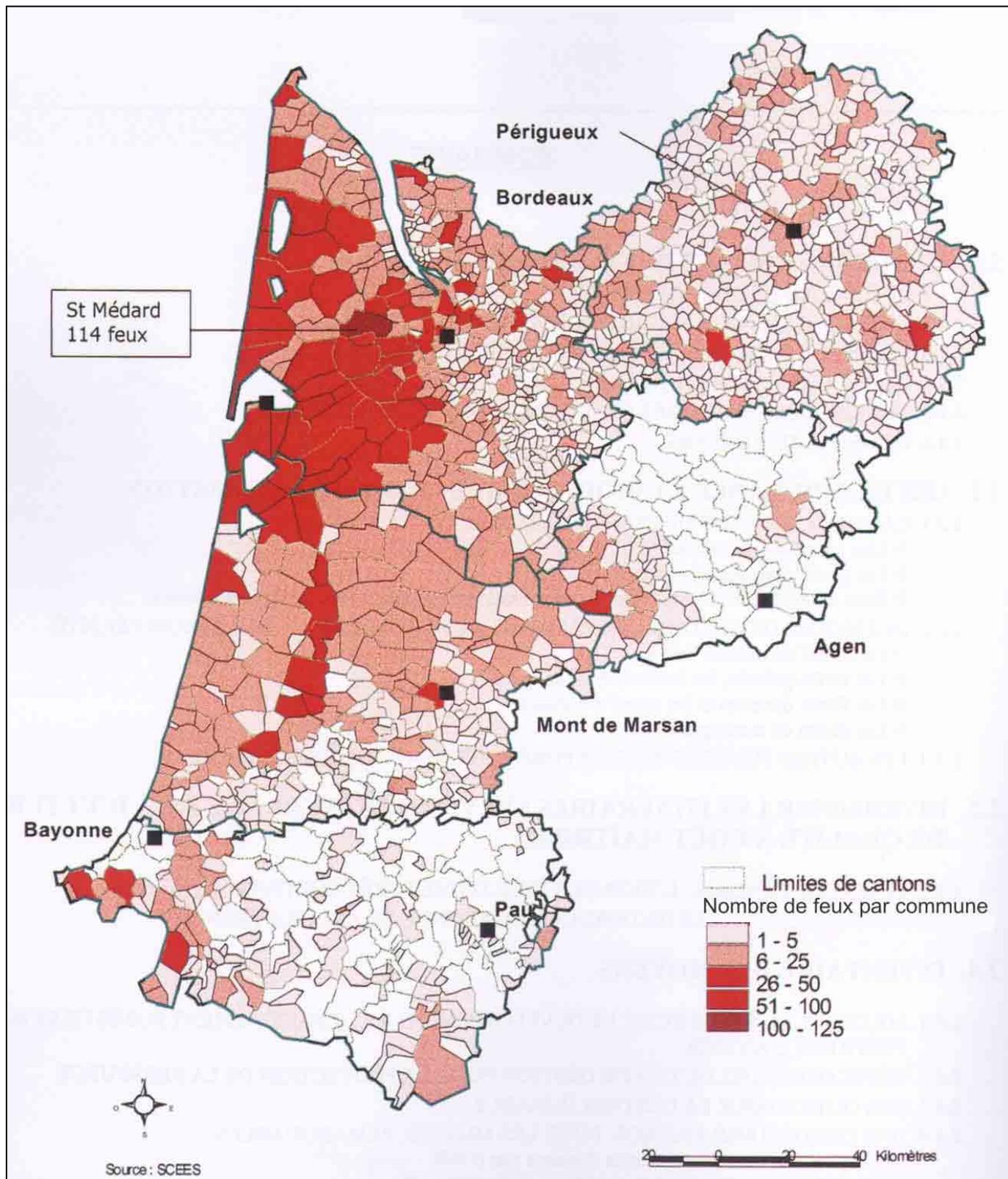
La DFCI en Aquitaine s'appuie sur un réseau de bénévoles, propriétaires sylviculteurs pour l'essentiel, dont la mission principale est la prévention. Cette prévention consiste en la mise en place d'équipements spécifiques (fossés, pistes, points d'eau ...) destinés à rendre les interventions des sapeurs pompiers sur les sinistres les plus rapides et efficaces possibles. D'autres missions plus régionales sur des projets comme météorologie ou le Système d'information géographique DFCI permettent également de se doter au niveau du massif forestier de nouveaux outils destinés à la prévision et à la gestion du risque feux de forêts.

On assiste à une relative stabilité des surfaces boisées parcourues par le feu depuis 1984, soit 1 500 ha en moyenne en années normales. Toutefois, en 1989-90, ce sont 19 000 ha qui ont brûlé et le nombre de départ de feux tend à augmenter avec la fréquence accrue et l'urbanisation en bordure des massifs. D'autre part, depuis la tempête de décembre 1999, le risque s'est fortement accru en raison de l'état des parcelles.

Un atlas feux de forêts et deux premiers PPR feux de forêt ont été prescrits fin 2002 dans le département de la Gironde cependant que dans le département des Landes l'Etat a réalisé un atlas des feux de forêt afin de pouvoir engager également des PPR.

En Dordogne, près de 80 000 ha ont fait l'objet d'aménagement (réseau de pistes et points d'eau) destinés à faciliter la lutte contre le feu. Des aménagements ont également été réalisés dans le département de Lot-et-Garonne.

Nombre de feux par commune (Période 1992-1997)



Sources : carte extraite du document *Orientations Régionales Forestières – Conseil Régional Aquitaine - 2000*

→ Le risque inondation

Il concerne les principaux cours d'eau de l'Aquitaine.

La submersion peut prendre différentes formes : débordement (cours d'eau, plans d'eau ou nappes), stagnation d'eau pluviale, ruissellement en secteur urbain, crue torrentielle, destruction d'ouvrages (digues, barrages ...).

La région est confrontée à plusieurs catégories d'inondation :

- l'inondation de plaine (montée lente des eaux, zones inondables étendues). C'est le cas de la Garonne, de la Dordogne, de l'Adour ;
- les crues rapides (Vézère)
- les crues torrentielles (pluies très intenses et/ou concentration des eaux sur un secteur réduit) des Gaves, de la Nivelle
- les crues de type fluvio-maritime (estuaires de l'Adour et de la Gironde)

La Gironde apparaît comme un département fortement concerné (228 communes sur 542 touchées), de même que les zones estuariennes (Gironde et Adour) exposées à un risque fluvio-maritime.

L'annonce des crues est assurée par les services d'annonce des crues localisés à :

- Pau pour les parties amont et aval du bassin de l'Adour,
- Mont de Marsan pour la partie médiane du bassin de l'Adour,
- Périgueux pour le bassin de la Dordogne,
- Agen pour le bassin de la Garonne,
- Cahors pour le bassin du Lot.

A noter l'étude de faisabilité d'un système d'annonce des submersions marines sur l'estuaire de la Gironde.

→ Les autres risques

► Les risques "littoraux"

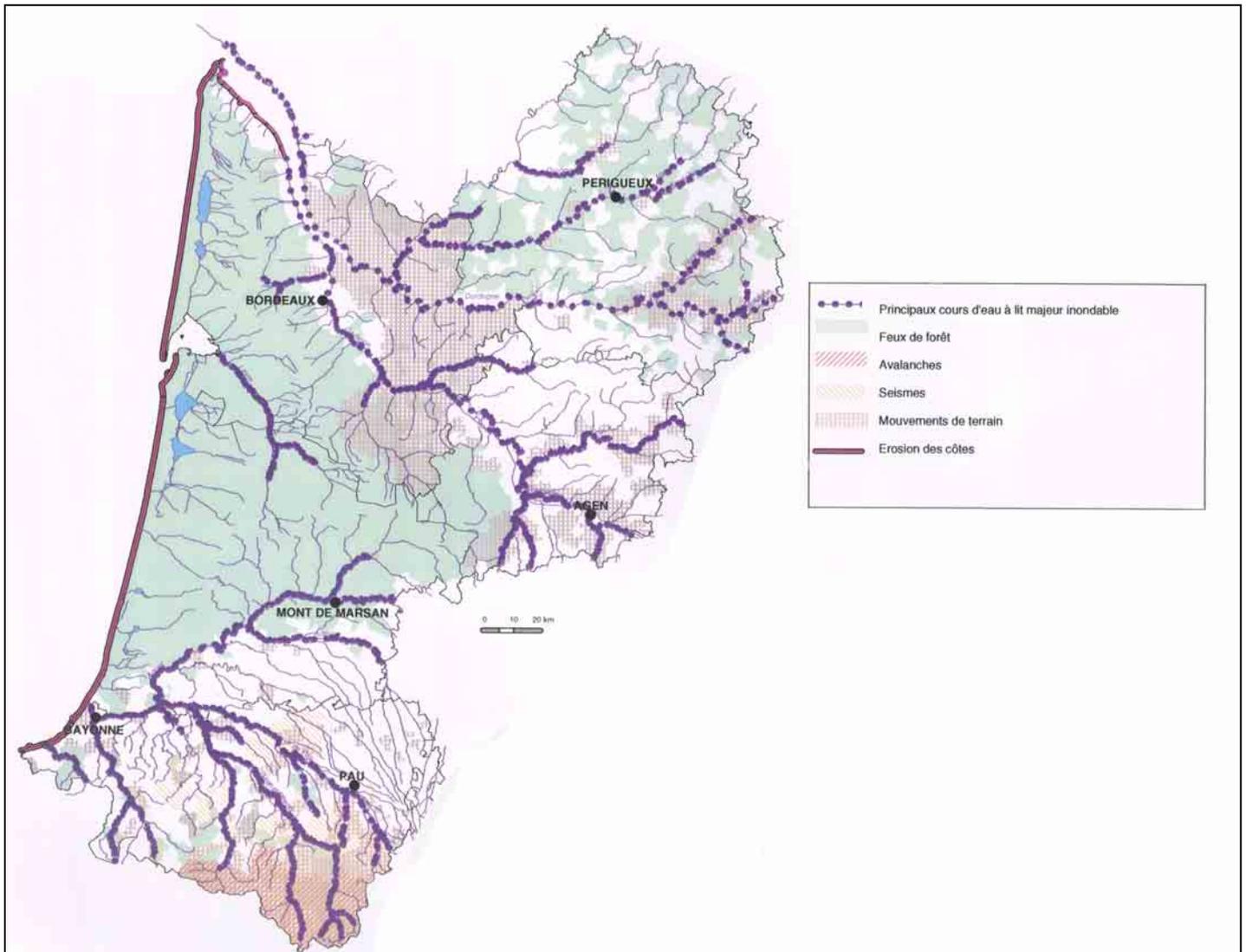
Ils sont liés à différents facteurs qui affectent la plupart des communes du littoral aquitain et notamment le recul du trait de côte, les déplacements dunaires dus à l'érosion éolienne, l'éboulement de falaises (Biarritz) et le risque d'érosion sur le bassin d'Arcachon.

Ainsi, la dune bordière est soumise à une puissante dynamique marine et éolienne. Globalement, le bilan sédimentaire de la plage est déficitaire, ce qui se traduit par un recul du trait de côte de 0,5 à 1,5 m/an, avec une nette différence de dynamique entre le nord et le sud du littoral. A signaler également le risque de submersion marine sur la côte Basque notamment au droit de Saint-Jean-de-Luz.

Il convient de noter que la forêt contribue à la réduction des phénomènes d'érosion éolienne en milieu dunaire.

Les suivis et recherches en cours sont nombreux. Ils portent notamment sur le suivi du trait de côte et sur les risques prévisibles d'évolution du littoral aquitain par l'érosion marine et l'envahissement dunaire (dans le cadre du dernier contrat de plan Etat-Région, mise en place d'un observatoire de la côte aquitaine par un partenariat entre l'Etat, la Région, le BRGM et l'ONF).

Carte des phénomènes naturels



Sources : extrait Schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux, contribution région Aquitaine, janvier 2000

► Les risques de montagne

Les phénomènes naturels en montagne sont de plusieurs natures : avalanche, séismes, mouvements de terrains. Ils sont suivis par le service RTM (Restauration des Terrains en Montagne) qui est chargé également d'élaborer les PPR multirisques.

En ce qui concerne le risque sismique, le dernier épisode important a été enregistré en 1967 à Arette mais la chaîne des Pyrénées continue de connaître une activité sismique notable.

Deux programmes sont réalisés sur le massif des Pyrénées :

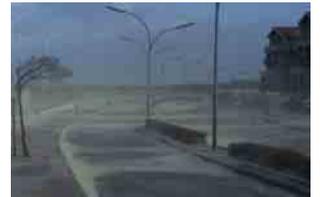
- le programme de gestion et de réduction des risques naturels, sous la responsabilité du Commissariat à l'aménagement des Pyrénées,
- le programme quinquennal de prévention des risques naturels dans les Pyrénées Atlantiques (PPR multirisques).

Signalons également l'existence d'une convention interrégionale de massif Pyrénées dont l'une des missions est de cartographier l'aléa des phénomènes naturels à risque. Cette action engagée depuis plusieurs années devrait déboucher sur un atlas des phénomènes naturels du massif pyrénéen.

► Le risque tempête

Toute la frange atlantique apparaît comme une zone à risque pour les tempêtes, notamment dans le contexte de réchauffement climatique. Le risque tempête peut se traduire par des événements d'une grande intensité comme en témoigne la tempête de décembre 1999.

Lors de ce dernier événement majeur, l'équivalent de 3,6 années de récolte de bois a été détruit en Aquitaine. Les secteurs les plus touchés ont été : le Médoc, le Nord Gironde et le Nord Dordogne.



Ce phénomène majeur a donné lieu à la mise en place d'un « avenant intempéries » au contrat de plan entre l'Etat et la Région qui a notamment débouché sur la création d'une instance de régulation visant à coordonner de manière plus efficace l'action conjointe des services de l'Etat dans le domaine de la politique des risques.

► Les mouvements de terrains

Beaucoup de terrains en Aquitaine sont concernés par le risque d'affaissement causé par des vides de dissolution (karsts et formations gypsifères) ou des cavités anthropiques. Des glissements (molasses, marnes du Cuisien ...) et des éboulements se produisent également en Gironde et de façon plus localisée en Dordogne et Lot et Garonne.

→ La prévention des risques naturels

Face aux risques naturels, les pouvoirs publics ont mis en place des outils de prévention, dit Plans de Prévention des Risques naturels prévisibles (PPR).

Fin 2001, l'Aquitaine comptait 275 PPR approuvés.

Département	Nombre de PPR approuvés
Dordogne	35
Gironde	126
Landes	02
Lot-et-Garonne	79
Pyrénées-Atlantiques	33
Total régional	275

Parmi les PPR approuvés, 70% concernent le risque inondation.

Les 30% restant concernent les PPR littoraux (Gironde), mouvements de terrain (Gironde et Dordogne) et les PPR multirisques dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

Il convient de noter également la prescription de PPR littoraux sur 13 communes du littoral girondin.

→ Le développement des outils de connaissance du risque

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont multiplié les efforts concernant la connaissance des risques. Ils se sont traduits en Aquitaine par :

Concernant l'inondation :

- la réalisation d'atlas départementaux des zones inondables. Leur achèvement est prévu pour 2006.
- une étude hydraulique interdépartementale sur l'estuaire de l'Adour,

Concernant les feux de forêt :

- un premier atlas "feux de forêt" dans le département des Landes ; un document similaire est également en cours d'élaboration dans le département de la Gironde ;
- un système d'information géographique « SIG-DFCI », outil d'aide au suivi, à la programmation des travaux de protection et à la lutte contre les feux de forêts a été mis en place par l'ARDFCI en partenariat avec l'Etat, la Région, l'ONF, et les sylviculteurs du Sud-Ouest.

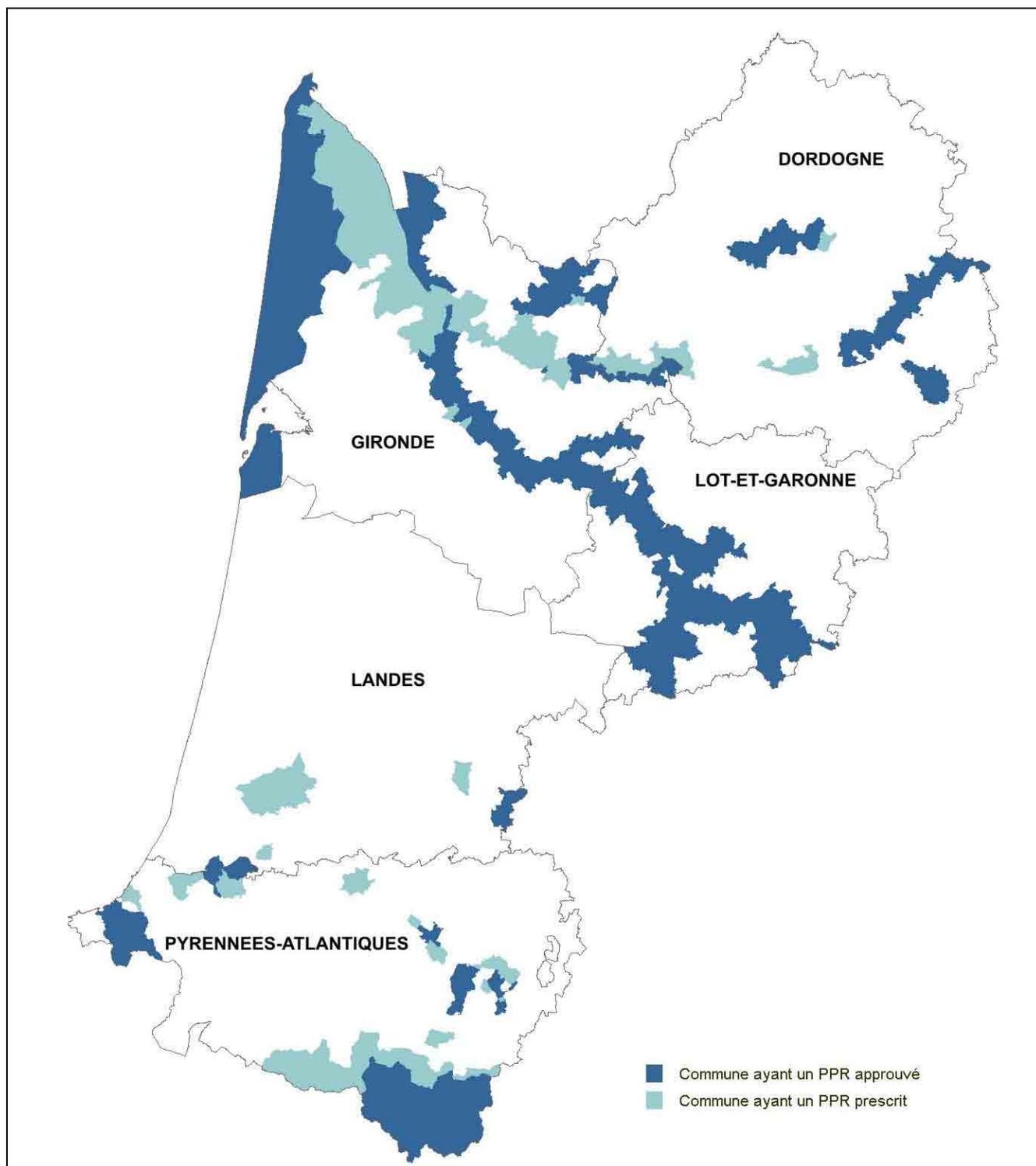
Concernant les multirisques :

- Un atlas et une cartographie informative des risques naturels dans le massif des Pyrénées sont en cours à l'échelle de trois régions (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc Roussillon).

Concernant l'érosion littorale :

- un observatoire de la côte aquitaine, outil de suivi de l'évolution de la côte aquitaine a été mis en place en 2000 visant à « mettre à la disposition des élus et aménageurs une expertise opérationnelle et objective concernant les évolutions en cours et prévisibles du littoral ».

Etat des PPR en 2002



Sources : Base de données DIREN Aquitaine 2002

Des atouts,

- Renforcement de la connaissance des risques naturels.
- Dispositifs de prévention et de surveillance performants (DFCI feux de forêt annonce des crues, service RTM, Observatoire de la côte).
- Accélération de l'approbation dans l'ensemble des départements
- Mise en place d'une instance de régulation départementale et d'un syndicat de protection contre les crues de la presqu'île d'Ambès.

et des faiblesses.

- Déficit de connaissance du risque fluvio-maritime (estuaire de la Gironde) et de l'érosion côtière (bassin d'Arcachon).
- Traitement insuffisant des problèmes engendrés par l'érosion côtière au niveau du bassin d'Arcachon.
- Risque « carrières souterraines » mal connu
- Risque feux de forêt : forte fréquentation en période estivale, mitage et conséquences de la tempête du 27 décembre 1999.
- Risques encore trop mal connus

Des opportunités.

- La mise en place des PPR et la mise en œuvre de nouveaux outils d'aménagement du territoire (Plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale) permettront une meilleure prise en compte des risques naturels à l'échelle territoriale.
- La mise en place de comité de pilotage et de suivi des PPR en Gironde associant élus, administrations et associations constitue un exemple intéressant à reproduire du point de vue de la concertation.
- Un club risques naturels réunissant l'ensemble des services de l'Etat en Aquitaine a été mis en place le 19 décembre 2001. Ce club devrait contribuer à améliorer les échanges entre services, favoriser la cohérence des actions au plan régional et faciliter la réalisation du programme quinquennal « risques naturels ».
- Réorganisation des services d'annonces des crues (restructuration).
- Il serait également intéressant de développer des modes de concertation et de participation du public ainsi que des programmes de formation et de sensibilisation destinés aux élus.

Domaine : RISQUES INDUSTRIELS ET TECHNOLOGIQUES

Incidences sur les autres thèmes : milieux naturels, qualité des eaux, sol, air (pollution), espace, cadre de vie (patrimoine, paysage)

Synthèse

La maîtrise du risque industriel constitue en Aquitaine un enjeu très fort en raison à la fois de la présence de bassins de risques industriels à forte concentration d'établissements dangereux (Lacq, Presqu'île d'Ambés) et d'activités dispersées (stockage de céréales) qui peuvent être aussi des sources importantes de danger (cf. accident du silo de Blaye).

Ainsi, 80 établissements entrent-ils dans le champ d'application de la directive SEVESO dont 50 établissements sont soumis aux exigences les plus fortes de la réglementation.

Ces chiffres classent l'Aquitaine dans le peloton de tête des régions comptant le plus d'établissements "SEVESO". Implanté au bord de l'estuaire de la Gironde, le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) du Blayais (4 tranches de 900 MWe) constitue un élément essentiel en termes de sécurité industrielle et de surveillance de l'environnement estuarien. Bien qu'implanté en Midi-Pyrénées, le CNPE de Golfech (2 tranches de 1300 MWe) concerne une partie du département de Lot-et-Garonne.

Ces activités industrielles sont également concernées par les risques naturels (notamment le risque inondation sur la presqu'île d'Ambés).

Ce contexte a contribué à développer une culture de la sécurité industrielle et une capacité d'innovation des entreprises (injection des effluents industriels des entreprises du bassin de Lacq dans le CRÉTACÉ 4000...)

Des structures de concertation ont été mises en place :

- Commission locale d'information du CNPE du Blayais,
- Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) de l'estuaire de l'Adour (1998),
- SPPPI de la presqu'île d'Ambés (2001)
- SPPPI de Lacq (en cours de constitution)

Bilan environnemental

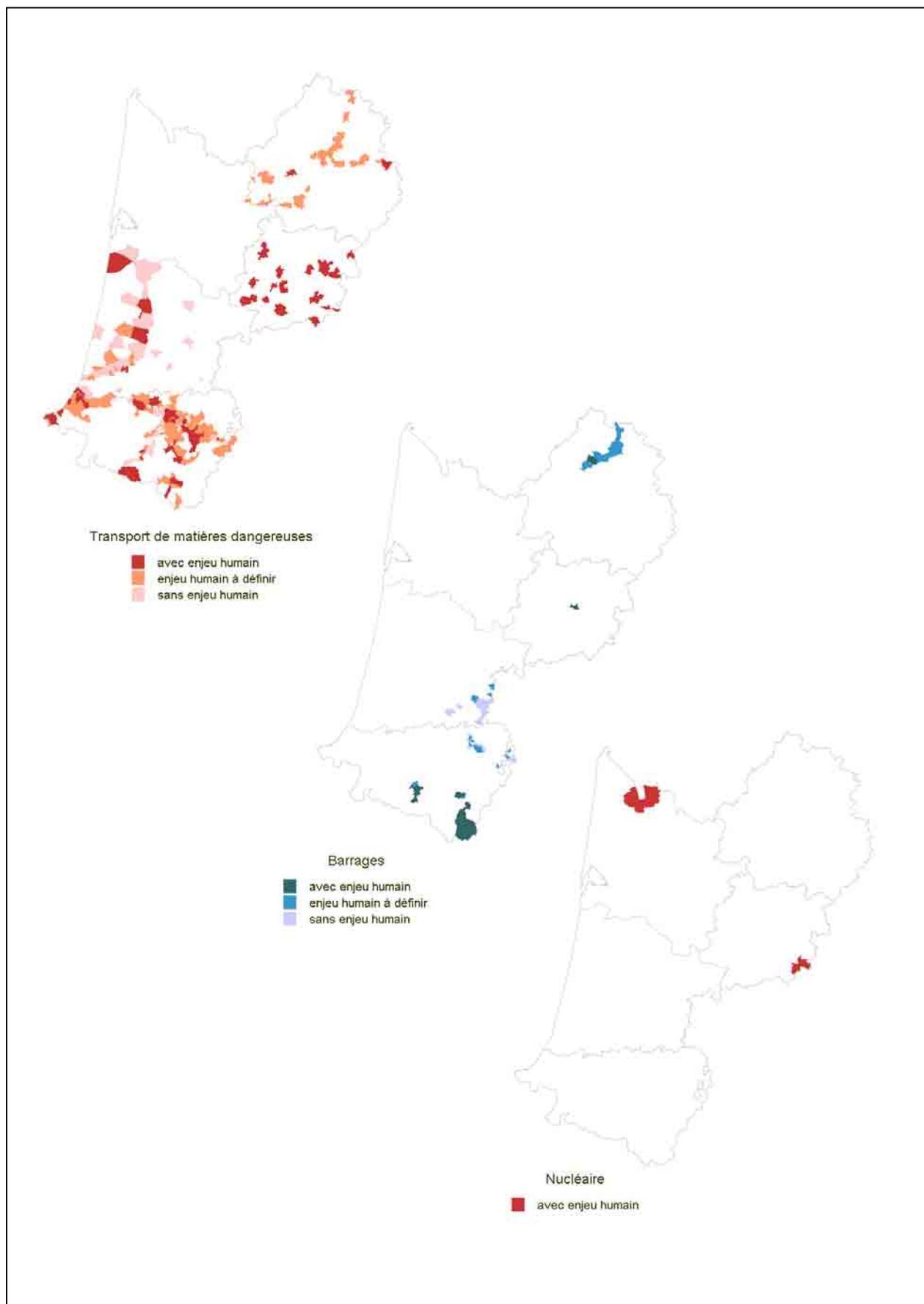
→ Le système productif régional

L'industrie de la région Aquitaine occupe le dixième rang français et représente 3.6% de l'emploi industriel national (140 000 salariés). Le système productif de cette région est marqué par quelques spécialisations au premier rang desquelles se trouve la construction navale-aéronautique-ferroviaire, les industries du bois-papier, les industries agro-alimentaires, l'eau-gaz-électricité, les combustibles-carburants, les produits minéraux et la construction.

L'évolution des implantations spatiales se caractérise par d'importantes disparités. Le secteur rural enregistre une baisse des emplois industriels traditionnels (industrie des biens de consommation) tandis que les agglomérations urbaines concentrent l'essentiel des implantations industrielles.

A lui seul, le bassin d'emploi de Bordeaux regroupe plus du tiers des effectifs salariés industriels de la région. Les trois bassins de Bordeaux, Pau-Lacq-Orthez et Bayonne-Sud des Landes concentrent plus de 60% des emplois industriels d'Aquitaine.

Les risques technologiques



Sources : cartes extraites du site Internet www.prim.net.fr - 2002

→ Les différents types de risques

► Le risque industriel : les sites SEVESO

L'Aquitaine comptait, en 2000, 3 444 installations classées autorisées et environ 10 fois plus d'installations déclarées.

Parmi ces établissements, ont été recensés les établissements qui entrent dans le champ de la directive SEVESO 2 et de sa transposition. Il ressort, au 1^{er} juillet 2002, que 46 établissements sont soumis aux exigences les plus fortes de la réglementation (classement AS, autorisation avec servitudes, dans la nomenclature des installations classées) et 24 à des exigences moindres ("seuils bas").

Les industries les plus concernées concernent notamment les secteurs la chimie et de la papeterie.

La Gironde concentre plus de 30% des établissements classés SEVESO. La Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques totalisent 80% de ces établissements.

► Le risque nucléaire

La région Aquitaine est concernée par deux installations nucléaires : les centrales du BLAYAIS en Gironde et de GOLFECH en Tarn et Garonne, le périmètre d'exposition de cette dernière concernant une partie de Lot-et-Garonne.

La sécurité vis-à-vis de ce risque est assurée via un ensemble de procédures précises et notamment la réalisation des inspections sur les trois centrales ainsi que dans le domaine du transport des matières radioactives, le suivi des arrêts pour maintenance et rechargement en combustible, l'analyse des incidents significatifs pour la sûreté, l'information du public (Commission locale d'information du CNPE du Blayais).

► Les rejets gazeux

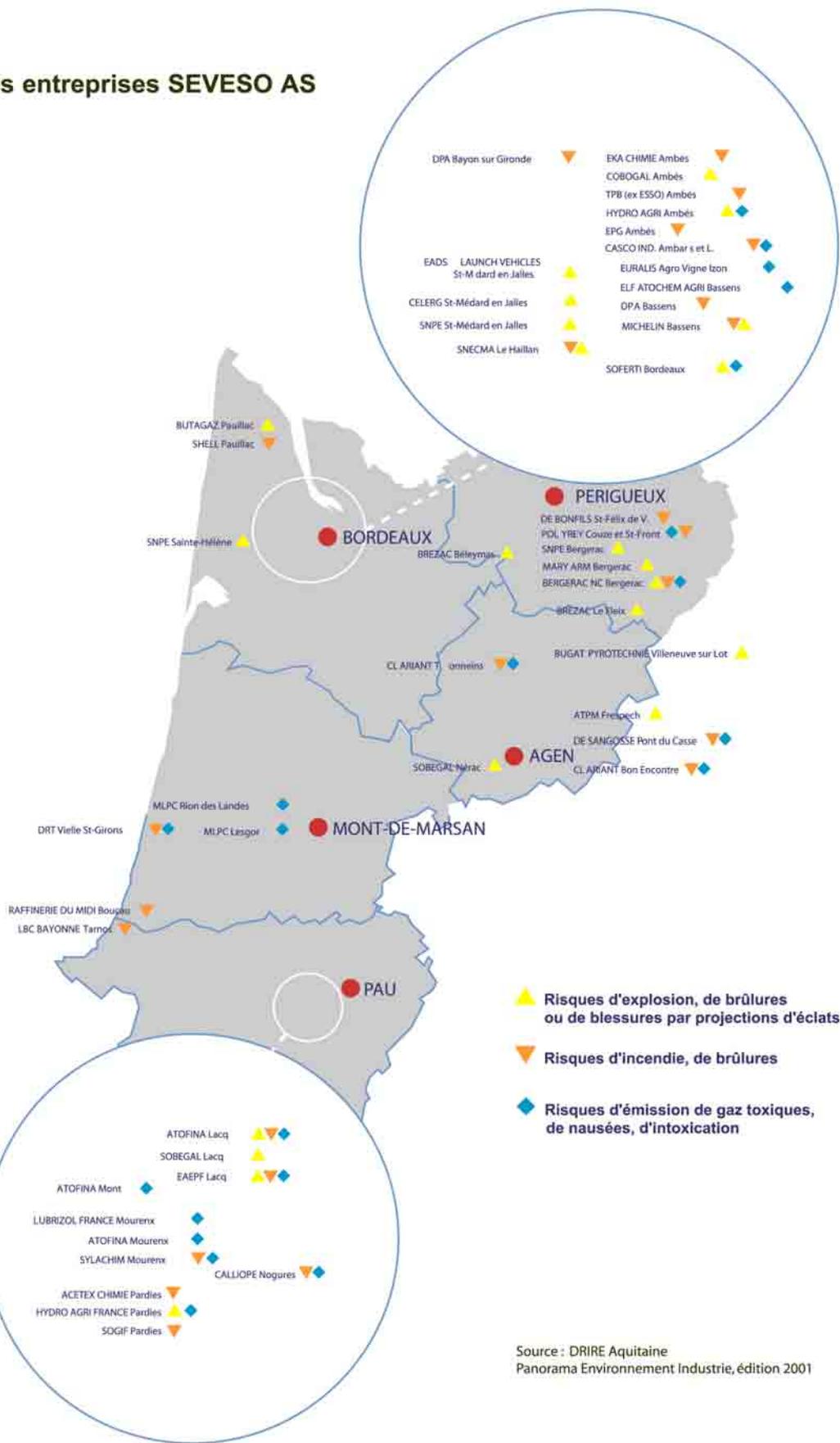
L'Aquitaine est parvenue en une dizaine d'années à réduire fortement les principales pollutions engendrées par l'activité industrielle régionale. La plupart des établissements dispose aujourd'hui de traitement des effluents et maîtrise mieux les pollutions industrielles.

Toutefois, certaines entreprises exercent encore de fortes pressions polluantes au premier rang desquelles figurent celles assujetties à la taxe générale sur les activités polluantes. Elles étaient en 1997 une cinquantaine. Au total, ces entreprises ont émis dans l'année pour 41 000 tonnes de polluants. La contribution à la pollution par rejet gazeux est fortement concentrée dans l'espace. A elle seule, une entreprise située dans la zone de Lacq a produit plus de 42 % de la totalité des émissions d'origine industrielle.

Les principaux polluants rejetés par ces industries sont le dioxyde de soufre et les poussières.

Les établissements classés SEVESO

Les entreprises SEVESO AS



Sources : carte extraite du Panorama Environnement et Industrie – DRIRE Aquitaine, 2001

Des forces,

- Progrès dans le contrôle et la maîtrise des rejets industriels.
- Culture de la concertation et de la communication sur le risque en développement à travers les trois Secrétariats permanents pour la prévention des pollutions industrielles.

et des faiblesses.

- La concentration sur l'agglomération bordelaise et quelques sites industriels dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes notamment qui renforce la vulnérabilité de ces territoires.
- La démarche d'évaluation des risques sanitaires est encore trop récente et insuffisamment développée pour disposer d'une connaissance appropriée en la matière.
- Les effets "dominos" entre risques industriels et risques naturels doivent être mieux pris en compte.
- Des risques industriels disséminés

Des opportunités.

- L'Aquitaine développe des secrétariats permanents pour la prévention des pollutions industrielles. Ils sont actuellement au nombre de deux, un troisième est en cours de création. Ces instances favorisent la concertation entre industriels et associations de protection de l'environnement et permettent d'intégrer l'acceptabilité sociale du risque.
- Pour organiser la reconversion industrielle spécifique du bassin de Lacq, l'opération CRETACE 4000 projette d'utiliser les puits, anciennement creusés dans la roche poreuse pour en extraire du gaz, pour l'enfouissement d'effluents liquides. Il s'agirait plus précisément d'injecter dans ces puits des déchets qu'il est impossible de traiter en surface (saumures, produits organiques difficiles à dégrader ou à manipuler).